



Finale des Interclubs Maîtres à Tours les samedi 4 et dimanche 5 avril 2020

Suite aux décisions prises par l'Etat, d'interdire tous les rassemblements de 1000 personnes et plus (intérieur & extérieur) jusqu'au mercredi 15 avril 2020 inclus, nous avons l'obligation soit d'annuler l'évènement, soit de réduire la jauge des participants.

Nous avons donc pris la décision de ramener le nombre d'équipes qualifiées à 60 avec la condition supplémentaire que chaque club ne devra présenter qu'une seule équipe.

Cette solution permet au club de Tours d'organiser la compétition conformément aux réglementations en vigueur en raison de l'épidémie de Coronavirus.

Merci de votre compréhension.

Président de la Commission des Maîtres

Jimmy Persigant